

Date de révision : 2023/08/08 page: 1/14

Version: 11.0 (30035190/SDS\_CPA\_CA/FR)

### 1. Identification

### Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

### Basagran

### Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée\*: produit phytosanitaire, herbicide Utilisation(s) non appropriée(s): Autres utilisations que celles recommandées

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

### Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

### **Autres moyens d'identification**

Formule brute: C10 H11 N2 O3 S Na

PCP # 12221/31135

### 2. Identification des dangers

### Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

### Classification du produit

Acute Tox. 4 (par voie orale) Toxicité aiguë

Eye Dam./Irrit. 2B Lésions oculaires graves / irritation oculaire

<sup>\*</sup> L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

## Fiche de données de sécurité

**Basagran** 

Date de révision: 2023/08/08 page: 2/14
Version: 11.0 (30035190/SDS CPA CA/FR)

Skin Sens. 1 sensibilisation de la peau Repr. 2 (foetus) Toxicité pour la reproduction

Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique - aigu Aquatic Chronic 2 Danger pour le milieu aquatique - chronique

### Éléments d'étiquetage

### Pictogramme:



### Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H320 Provoque une irritation des yeux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361 Susceptible de nuire au foetus.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à

long terme.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un

équipement de protection des yeux et du visage.

P261 Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs ou aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P201 Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de

sécurité.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de

travail.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau

et au savon.

P333 + P313 En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391 Recueillir le produit répandu.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Conseils de Prudence (Stockage):

Date de révision: 2023/08/08 page: 3/14

Version: 11.0 (30035190/SDS CPA CA/FR)

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations

locales.

### 3. Composition / Information sur les ingrédients

### Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

betazone-sodium, PCP# 20898

Numéro CAS: 50723-80-3 Teneur (W/W): 44.0 % Synonyme: Bentazon sodium

### 4. Premiers soins

### Description des premiers soins

### Indications générales:

Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à- bouche. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

### Lorsque inhalé:

Repos, air frais. Aider à la respiration au besoin. Secours médical.

### Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon. Retirer les vêtements souillés. En cas d'irritation, consulter un médecin.

### Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser. En cas d'irritation, consulter un médecin.

### Lorsque avalé:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes. Secours médical immédiat.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Date de révision: 2023/08/08 page: 4/14 Version: 11.0 (30035190/SDS CPA CA/FR)

## Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone, eau pulvérisée

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

### Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:

Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu.

### **Autres informations:**

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prendre les mesures de protection adéquates. Evacuer les personnes. Fermer la source de la fuite uniquement dans des conditions de sécurité. Eteindre les sources d'allumage à proximité et dans le sens du vent. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Placer la matière absorbée dans des conteneurs adaptés pour la réutiliser ou l'éliminer dans une installation agréée. La substance / le produit déversé(e) doit être récupéré(e) et utilisé(e) selon les taux des étiquettes dans la mesure du possible. Si la substance / le produit ne peut être utilisé(e), les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être jetés. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

Date de révision: 2023/08/08 page: 5/14 Version: 11.0 (30035190/SDS\_CPA\_CA/FR)

### 7. Manutention et stockage

### Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Maintenir les récipients hermétiquement clos. Protéger le contenu de l'effet de la lumière. Protéger de l'action de la chaleur. Protéger de l'air. Manipuler et ouvrir les récipients avec prudence. Eviter la formation d'aérosols. Eviter la formation de poussières. Fournir un moyen de contrôler les fuites et les déversements. Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les récipients de stockage. Respecter les avertissements de l'étiquette, même après avoir vidé le conteneur. La substance/ le produit ne peut être manipulé que par des personnes formées de manière appropriée. Eviter tout contact direct avec la substance/ le produit. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Eviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs. Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.

### Protection contre l'incendie et l'explosion:

Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées. Mettre à disposition des extincteurs. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Eviter la chaleur extrème. Ne pas exposer aux substances susceptibles d'être oxydées. Le matériel électrique doit être conforme au code électrique national. Mettre correctement à la terre l'ensemble de l'installation prévue pour éviter l'accumulation des charges électrostatiques au poste de transvasement. Une décharge électrostatique pourrait causer l'inflammation.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des substances non compatibles. Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux. Séparer des textiles et des matériaux similaires.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme. Protéger les récipients des dommages physiques. Protéger de toute contamination.

Protéger des températures inférieures à : 0 °C

Le produit peut cristalliser en dessous de la température limite.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) audessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

### 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

### Conception d'installations techniques:

Des mesures d'ingénierie devraient être utilisées autant que possible afin de réduire le besoin d'équipement de protection individuelle.

### Équipement de protection individuelle

### Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un système de filtre de type chimique / mécanique TC23C certifié NIOSH (ou équivalent) pour enlever une combinaison de particules, de gaz et de vapeurs.

Date de révision: 2023/08/08 page: 6/14 Version: 11.0 (30035190/SDS\_CPA\_CA/FR)

### Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques

### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

### Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Laver immédiatement les vêtements sales .

### 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide

Odeur: doux(ce), non caractéristique, doux(ce)

Seuil olfactif: Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par

inhalation.

Couleur: jaune au rouge au brun

Valeur du pH: 8 - 9
Point de fusion: env. 0 °C

(1,013.3 hPa)

Données se rapportant au solvant

Point d'ébullition: env. 100 °C

Point d'éclair:

(1,013.3 hPa)

Données se rapportant au solvant Non inflammable. non applicable

Inflammabilité: non applicable

Limite inférieure Compte tenu de la composition de ce d'explosivité: produit et de l'expérience acquise,

aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Compte tenu de la composition de ce

Limite supérieure Compte tenu de la composition de ce d'explosivité: produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le

produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.

Auto-inflammation: 555 °C (Directive

92/69/CEE, A.15)

SADT: > 75 °C
Densité: 1.19 g/cm3
Densité de vapeur: non applicable

Coefficient de partage n- Ces informations proviennent des

octanol/eau (log Pow): propriétés de chacun des

composants.

Décomposition 160 °C, 190 kJ/kg (DSC (OECD 113))

thermique: (température Onset)

# Fiche de données de sécurité

**Basagran** 

Date de révision: 2023/08/08 page: 7/14

Version: 11.0 (30035190/SDS CPA CA/FR)

Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de

la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

Viscosité dynamique: env. 9 mPa.s (OECD 114)

( 20 °C) 5.3 mPa.s ( 40 °C)

Solubilité dans l'eau: complètement soluble

Vitesse d'évaporation: non applicable

Autres informations: Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres

physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique.

### 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

### Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est chimiquement stable.

Une polymérisation dangereuse n'a pas lieu. Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter le stockage prolongé. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter toute contamination. Eviter l'exposition prolongée à la chaleur extrême. Eviter les températures extrêmes.

### Matières incompatibles

bases fortes, acides forts, oxydants puissants

### Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

160 °C, 3 K/min (DSC (OECD 113))

(température Onset)

Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

### 11. Données toxicologiques

### Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent

# Fiche de données de sécurité

Basagran

Date de révision: 2023/08/08

page: 8/14

Version: 11.0 (30035190/SDS\_CPA\_CA/FR)

l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

### Toxicité/Effets aigus

### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Légèrement toxique après une seule ingestion. Légèrement toxique après un contact cutané de courte durée. Relativement non toxique après une inhalation de courte durée.

### Par voie orale

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 1,000 - < 2,000 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

### <u>Inhalation</u>

Type de valeur: CL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 4.8 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

durée d'exposition: 4 h Test réalisé avec un aérosol. Aucune mortalité n'a été constatée.

### Par voie cutanée

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 4,000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée.

### Evaluation des autres effets aigüs

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

### Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Irritation en cas de contact avec les yeux. Non-irritant pour la peau.

### Peau

espèce: lapin Résultat: non irritant

### <u>O</u>eil

espèce: lapin Résultat: Irritant.

### **Sensibilisation**

Evaluation de l'effet sensibilisant: Possible sensibilisation de la peau après contact. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

### Test de sensibilisation de la peau

Résultat: sensibilisant

### **Danger par Aspiration**

Date de révision: 2023/08/08 page: 9/14 Version: 11.0 (30035190/SDS CPA CA/FR)

Pas de danger par aspiration attendu. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

### Toxicité/effets chroniques

### Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

### Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérigènes. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

### Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : 1H-2,1,3-Benzothiadiazin-4(3H)-one, 3-(1-methylethyl)-, 2,2-dioxide, sodium salt

Evaluation du caractère tératogène: Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène. La substance n'a pas causé de malformation lors d'études expérimentales sur les animaux. On a observé une foetotoxicité lorsque la substance était administrée à doses élevées.

-----

### **Autres informations**

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

### 12. Données écologiques

### Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

### Toxicité vis-à-vis des poissons

Données relatives à : 1H-2,1,3-Benzothiadiazin-4(3H)-one, 3-(1-methylethyl)-, 2,2-dioxide, sodium salt

Date de révision: 2023/08/08 page: 10/14 Version: 11.0 (30035190/SDS\_CPA\_CA/FR)

CL50 (96 h) > 100 mg/l, Oncorhynchus mykiss (EPA 72-1, statique)

-----

### Invertébrés aquatiques

Données relatives à : 1H-2,1,3-Benzothiadiazin-4(3H)-one, 3-(1-methylethyl)-, 2,2-dioxide, sodium

CE50 (48 h) > 100 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie)

\_\_\_\_\_

### Plantes aquatique(s)

Données relatives à : 1H-2,1,3-Benzothiadiazin-4(3H)-one, 3-(1-methylethyl)-, 2,2-dioxide, sodium salt

CE50 (72 h) 34.5 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata

CE10 (72 h) 9 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

CE50 (14 j) 0.595 mg/l, végétal aquatique

CE10 (14 j) 0.172 mg/l, végétal aquatique

NOEC 0.278 mg/l, végétal aquatique

CE50 (14 j) 3.48 mg/l, végétal aquatique

CE10 (14 j) 0.5 mg/l, végétal aquatique

\_\_\_\_\_

### Effets chroniques sur poissons

Données relatives à : 1H-2,1,3-Benzothiadiazin-4(3H)-one, 3-(1-methylethyl)-, 2,2-dioxide, sodium

NOEC (35 j) > 9.16 mg/l, Pimephales promelas

\_\_\_\_\_

### Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Données relatives à : 1H-2,1,3-Benzothiadiazin-4(3H)-one, 3-(1-methylethyl)-, 2,2-dioxide, sodium salt

NOEC (21 j) > 91.6 mg/l, Daphnia magna

-----

### Persistance et dégradabilité

### Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Données relatives à : 1H-2,1,3-Benzothiadiazin-4(3H)-one, 3-(1-methylethyl)-, 2,2-dioxide, sodium salt

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

-----

### Potentiel de bioaccumulation

### Potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : 1H-2,1,3-Benzothiadiazin-4(3H)-one, 3-(1-methylethyl)-, 2,2-dioxide, sodium salt

Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Date de révision: 2023/08/08 page: 11/14 Version: 11.0 (30035190/SDS CPA CA/FR)

#### Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : 1H-2,1,3-Benzothiadiazin-4(3H)-one, 3-(1-methylethyl)-, 2,2-dioxide, sodium salt

En cas de rejet dans le sol, le produit s'infiltre et peut - en fonction de la biodégradation - être transporté dans les zones plus profondes du sol avec de grands volumes d'eau.

### Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

### 13. Données sur l'élimination

### Elimination du produit:

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

### Elimination des emballages:

Rincer le conteneur ou le revêtement selon les besoins pour l'élimination. Ajouter des résidus de rinçage pour vaporiser le réservoir. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés. Respecter les préconisations complémentaires figurant sur l'étiquette du produit.

### 14. Informations relatives au transport

### **Transport terrestre**

Polluant marin:

**TDG** 

Classe de danger: 9 Groupe d'emballage: Ш N° d'identification: UN 3082 Étiquette de danger: 9. EHSM

Dénomination technique

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE d'expédition: L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient 2,2-DIOXYDE DE

3-ISOPROPYL-1H-2,1,3-BENZOTHIADIAZINE-4(3H)-ONE, SEL

Marine pollutant:

YES

DE SODIUM)

**Transport maritime** Sea transport

OUI

**IMDG IMDG** Classe de danger: 9 Hazard class: 9 Groupe d'emballage: Packing group: Ш Ш N° d'identification: UN 3082 ID number: UN 3082 Étiquette de danger: 9, EHSM Hazard label: 9, EHSM

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE **ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS** SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains 3-DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. ISOPROPYL-1H-2,1,3-BENZOTHIADIAZIN-(contient 2,2-DIOXYDE DE 3-ISOPROPYL-1H-

Date de révision: 2023/08/08 page: 12/14 Version: 11.0 (30035190/SDS\_CPA\_CA/FR)

2,1,3-BENZOTHIADIAZINE-4(3H)-ONE, SEL

4(3H)-ONE 2,2-DIOXIDE, SODIUM SALT)

DE SODIUM)

Transport aérien

IATA/ICAO Classe de danger: 9

Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3082
Étiquette de danger: 9, EHSM

Dénomination technique d'expédition:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(contient 2,2-DIOXYDE DE 3-ISOPROPYL-1H-2,1,3-BENZOTHIADIAZINE-4(3H)-ONE, SEL

DE SODIUM)

Air transport

IATA/ICAO

Hazard class: 9
Packing group: III

ID number: UN 3082 Hazard label: 9, EHSM

Proper shipping name:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains 3-ISOPROPYL-1H-2,1,3-BENZOTHIADIAZIN-4(3H)-ONE 2,2-DIOXIDE, SODIUM SALT)

### **Autres informations**

Le produit peut être expédié comme non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette de 5 L ou moins selon les dispositions de divers organismes de réglementation : ADR, RID, ADN : disposition spéciale 375 ; IMDG : 2.10.2.7 ; IATA : A197 ; TDG : disposition spéciale 99(2) ; 49CFR : §171.4 (c) (2) et aussi la disposition spéciale 375 dans l'annexe B qui est réglementée en Chine "Regulations Concerning Road Transportation of Dangerous Goods Part 3 : Index of dangerous goods name and transportation requirements" (JT/T 617.3) Selon l'article 1.45.1 du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada, les exigences relatives à la documentation et aux indications de danger pour les marchandises dangereuses ne s'appliquent pas aux polluants marins classés dans la classe 9 s'ils sont transportés uniquement sur terre par véhicule routier ou ferroviaire.

### 15. Informations sur la réglementation

### Règlements fédéraux

### Status d'enregistrement:

Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

### Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire réglementé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les renseignements sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :

Date de révision: 2023/08/08 page: 13/14 Version: 11.0 (30035190/SDS\_CPA\_CA/FR)



Crâne et os croisés dans un triangle inversé

Sensibilisant potentiel pour la peau.

LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT DE LES UTILISER

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

NE PAS prendre en interne.

Éviter l'inhalation de bruines/vapeurs.

Eviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Se laver soigneusement avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, de boire et d'utiliser du tabac.

Porter des vêtements de protection.

Si les vêtements sont contaminés, retirez-les immédiatement et lavez-les séparément des vêtements ménagers. linge avant réutilisation.

Appliquer uniquement de manière à ce que ce produit ne soit pas en contact avec les travailleurs ou d'autres personnes, que ce soit

NE PAS entrer ou permettre à des travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant le délai de sécurité de 12 heures.

Nettoyez soigneusement l'équipement de pulvérisation après utilisation.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

### 16. Autres informations

### FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2023/08/08

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons

Date de révision: 2023/08/08 page: 14/14

Version: 11.0 (30035190/SDS\_CPA\_CA/FR)

minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ